

Europe

Europe orientale

Europe du Sud-Est

Europe centrale et
États baltes

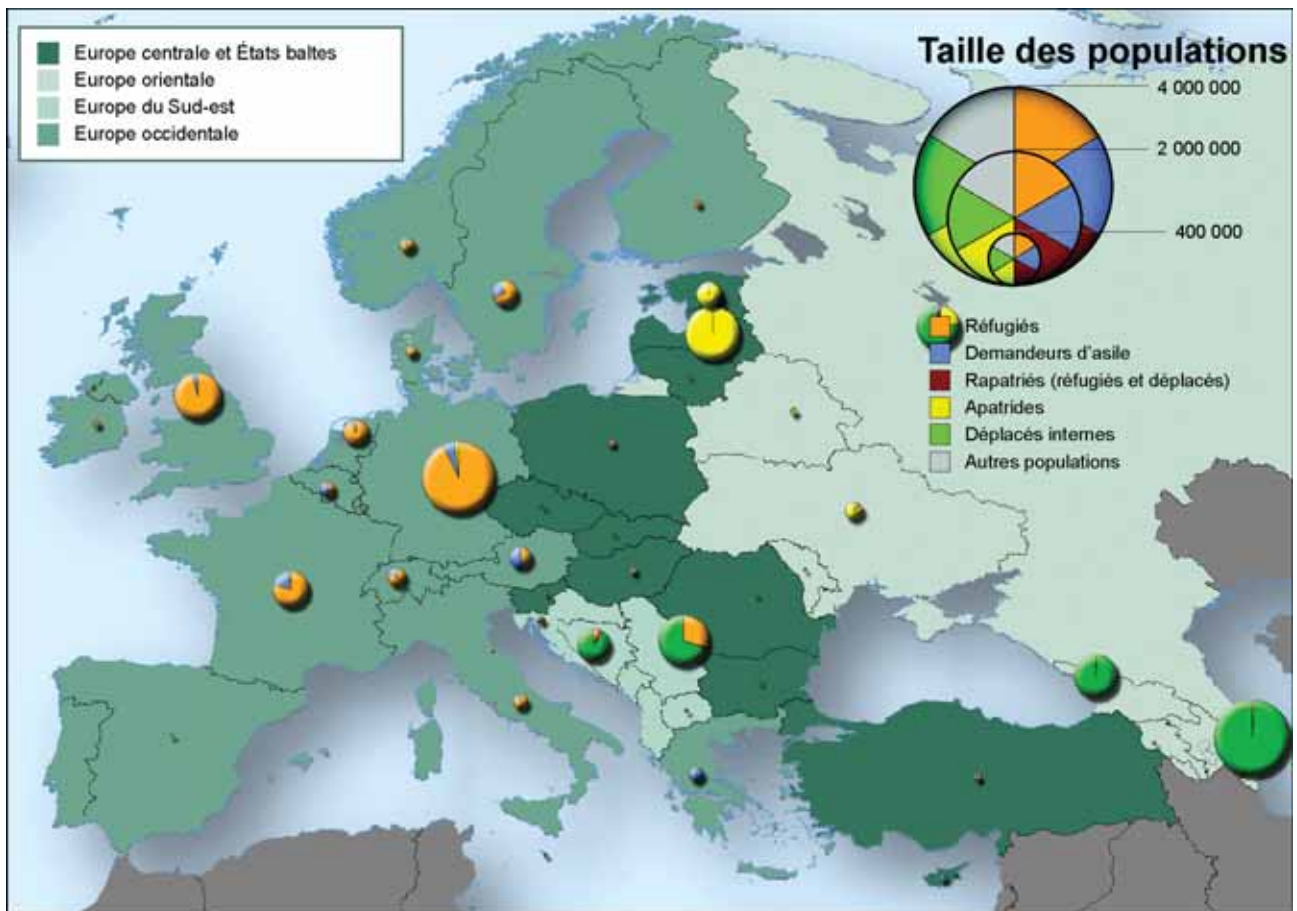
Europe occidentale



Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel
Europe	États-Unis	100 000
	Sous-total	100 000
Total		100 000

Europe



Faits marquants

- Les efforts de plaidoyer et l'engagement dans les domaines où la distinction entre les demandeurs d'asile et les migrants s'est estompée ont été destinés en premier lieu à sauver des vies, avant d'entamer des débats plus legalistes sur les individus qui sont des réfugiés et sur ceux qui ne le sont pas. L'an dernier des accords sur le suivi aux frontières et l'accès des demandeurs d'asile potentiels ont renforcé le rôle du HCR dans toute l'Europe et en particulier aux frontières orientales intérieures et extérieures de l'Union européenne (UE).
- Le Haut Commissariat s'est attaché à promouvoir son Plan d'action en dix points, notamment pour mettre en place des matrices de mise en œuvre dans le bassin méditerranéen et à la frontière orientale de l'UE et renforcer ainsi son rôle dans la promotion de politiques et de pratiques de gestion des migrations qui tiennent compte des besoins de protection.
- Le HCR a participé à l'actuel processus de transposition des directives communautaires sur l'asile dans les législations des 27 États membres. Le Haut Commissariat a publié des commentaires relatifs au livre blanc de l'UE sur la mise en œuvre du système d'asile commun et diffusé une étude sur les interprétations divergentes de la directive sur la qualification.
- Dans les Balkans occidentaux, le HCR s'est concentré sur la recherche de solutions durables, notamment l'intégration sur place et la réintégration, pour les réfugiés et les déplacés internes de longue date, en mettant l'accent sur l'accès aux moyens d'existence et sur l'amélioration des cadres juridiques nécessaires pour permettre aux réfugiés de séjourner dans leur pays d'accueil et de subvenir aux besoins de leur famille pendant leur exil. Le Haut Commissariat a joué un rôle important dans le renforcement des capacités de détermination du statut de réfugié, tout en encourageant les gouvernements à assumer la responsabilité de ces procédures à l'avenir.
- À la suite des efforts de plaidoyer du HCR, les Gouvernements européens et en particulier la Commission européenne ont fourni plus de 50 pour cent des contributions offertes au Haut Commissariat en 2007. L'Organisation a bénéficié d'un élargissement de sa base de financement, grâce à l'intensification de ses efforts de collecte de fonds auprès du secteur privé.

Environnement opérationnel

Au cours des dernières années, le HCR a été confronté à un problème particulièrement pressant en Europe, à savoir la nécessité de sauvegarder les droits des demandeurs d'asile au sein des mouvements migratoires mixtes, où ils risquent d'être compromis. Le Haut Commissariat s'est donc attaché en priorité à plaider la cause des personnes en détresse en haute mer, en soulignant qu'il importait de les débarquer en lieu sûr pour déterminer celles d'entre elles qui avaient besoin de protection internationale. La collaboration entre le HCR, les autorités nationales et la société civile, visant à assurer le suivi aux frontières et à garantir l'accès aux territoires et aux procédures, s'est intensifiée.

Suite à la suppression des frontières internes de l'UE, les frontières de l'Europe se sont déplacées, confrontant les États au problème délicat de la gestion des frontières physiques de l'Union. Au sein de l'UE, « des frontières virtuelles » sont mises en place à l'intérieur des bases de données électroniques. Dans ce contexte, le Haut Commissariat suit de près l'édification d'un système d'asile commun à l'UE, et y contribue en insistant sur l'accès, la qualité et l'harmonisation.

Bien que l'Europe soit dans l'ensemble exempte de camps de réfugiés, le continent abrite une population importante et variée de réfugiés, de déplacés internes, d'apatrides et

d'autres personnes relevant de la compétence du HCR qui se trouvent dans des situations de déplacement prolongées. Une grande partie des personnes qui ont des besoins de protection particuliers, notamment dans le Caucase et dans les Balkans occidentaux, vivent depuis plus d'une décennie dans des centres d'hébergement collectifs, car elles ne peuvent ou ne veulent pas rentrer dans leur pays ou leur région d'origine.

L'intolérance, la discrimination raciale et la xénophobie continuent de préoccuper les bureaux du HCR en Europe, ce qui incite le Haut Commissariat à redoubler d'efforts pour promouvoir des politiques d'intégration efficaces.

Bien souvent, les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ne peuvent pas bénéficier de dispositifs d'accueil qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques, notamment en ce qui concerne l'identification et la prise en charge essentielle.

Réalisations et impact

- **Garantir que les normes internationales de protection sont respectées pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence du HCR compte tenu de leur âge, de leur appartenance sexuelle ou de leur histoire personnelle (OSG 1)**



HCR/A. Rodriguez

Les gardes-côtes espagnols interceptent un bateau de pêche qui transporte des migrants au large de l'île de Tenerife, aux Canaries.

Dans le bassin méditerranéen, le HCR a renforcé sa présence en Espagne, en Grèce, à Lampedusa, en Sardaigne, en Sicile et dans d'autres lieux situés sur les côtes pour suivre et conseiller les demandeurs d'asile qui arrivent par la mer dans ces pays. Le HCR offre une aide analogue aux États dont le territoire est situé à la frontière orientale de l'Union européenne.

Des matrices de mise en œuvre du Plan en dix points ont été élaborées pour les régions frontalières situées au sud et à l'est de l'UE et fournissent des orientations opérationnelles au HCR et à ses partenaires.

Des services de police des frontières et des ONG ont été encouragés, avec le HCR, à conclure des accords tripartites destinés à améliorer l'accès et le suivi, ainsi que le respect des droits des personnes qui sollicitent l'asile en Europe.

Un projet spécial a été exécuté avec succès dans quatre opérations, fournissant des procédures d'identification et d'orientation, des refuges et des moyens d'existence à des victimes de violences sexuelles et sexistes.

En juillet 2007, le HCR a organisé sa première réunion régionale européenne sur la protection et la programmation liées au VIH et au sida à Varsovie. Quelque 70 personnes provenant de 17 pays y ont participé. Le premier problème auquel sont confrontées les populations qui relèvent de la compétence du HCR est celui du dépistage obligatoire du VIH et du refoulement possible des réfugiés et des demandeurs d'asile séropositifs.

En ce qui concerne le VIH et le sida, des programmes axés sur l'évaluation, la formation, le traitement et l'éducation ont été organisés en Arménie, en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Monténégro et en Serbie. En Ukraine, le HCR et le PNUD ont reçu des fonds de l'ONUSIDA pour former 15 responsables réfugiés à la lutte contre le VIH et le sida et créer des affiches et des prospectus destinés à être utilisés dans d'autres pays.

- **Promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale, y compris sa mise en œuvre au niveau national (OSG 2)**

Les délégations du HCR en Europe ont suivi les processus législatifs afin d'identifier les dispositions en rapport avec la mission du Haut Commissariat et de formuler des commentaires à ce propos. En outre, le Bureau pour l'Europe a mis l'accent sur les interventions judiciaires directes et indirectes, en particulier à Bruxelles et à Strasbourg, et plus récemment à Luxembourg. Il a également appuyé les processus décisionnels relatifs à la détermination du statut de réfugié dans plusieurs pays, en encourageant certains États, situés notamment dans les Balkans occidentaux et en Europe orientale, à accroître leurs responsabilités et leurs capacités dans ce domaine.

- **Intensifier la recherche de solutions durables (OSG 3)**

Le HCR a réexaminé le cas des populations qui ont des besoins particuliers et qui sont prisonnières de situations prolongées, notamment dans le Caucase et dans les Balkans occidentaux, en encourageant les avancées diplomatiques et politiques qui permettraient de remédier à leur sort.

Les efforts de plaidoyer ont été orientés sur la réinstallation et sur le renforcement de la collaboration entre les pays de réinstallation existants et les pays qui aspirent à mettre en place un programme complet de réinstallation. À cet effet, le HCR a participé à un certain nombre de réunions, notamment la réunion de l'Initiative de réinstallation régionale, organisée par ses soins à Budapest, le premier Forum européen des ONG sur la réinstallation à Lisbonne et la réunion *ad hoc* des États membres de l'UE à Bruxelles, présidée par la Commission européenne.

Le HCR a travaillé à la prévention et à la réduction des cas d'apatridie, planifiant un projet d'inscription à l'état civil dans les Balkans occidentaux afin de remédier aux insuffisances observées dans l'enregistrement des populations roms vivant dans la région.

En Europe, quelque trois millions de personnes sont victimes de situations de déplacement prolongées. Le HCR a joué un rôle clé dans l'élaboration de stratégies nationales, travaillant avec les autorités à la mise au point de plans de mise en œuvre à travers le Sud-Caucase et les Balkans occidentaux.

- **Établir des partenariats efficaces et des cadres d'action permettant de relever le défi de la protection et de trouver des solutions pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays du fait d'un conflit et de violations des droits de l'homme, protéger les réfugiés dans les mouvements migratoires plus larges et jeter un pont entre les secours et le développement (OSG 4)**

Les partenariats sont indispensables dans une région caractérisée par des régimes d'asile complexes et une société civile très développée. Les activités de communication avec le grand public suscitent une prise de conscience et rallient un appui – moral, politique et financier – à la cause des réfugiés et à l'action du HCR. De même, partenariat et plaidoyer sont deux éléments indissociables des relations que le Haut Commissariat entretient avec l'Union européenne, qui est à la fois un donateur de toute première importance et un partenaire clé, intervenant dans le traitement de toute une série de problèmes de protection à travers l'Europe.

- **Renforcer les relations extérieures du HCR moyennant une amélioration des services d'information, la conscientisation du public, les relations avec les médias et la collecte de fonds (OSG 5)**

En 2007, les pays européens ont fourni à l'Organisation plus de la moitié de ses fonds. Les donateurs non gouvernementaux européens ont offert plus de 50 pour cent des contributions totales du secteur privé. Les partenariats stratégiques ont été renforcés grâce à un dialogue ouvert et une coopération étroite avec des représentants de la société civile et des institutions régionales comme le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE), les Consultations intergouvernementales, le Centre international pour le développement des politiques migratoires et le Conseil de l'Europe.

Pour tenir les gouvernements informés des positions, des activités et des besoins du HCR, les bureaux du Haut Commissariat en Europe centrale et occidentale ont joué un rôle clé en communiquant des informations et des nouvelles récentes sur différentes situations, allant des opérations de réinstallation au Népal et des solutions durables proposées à des populations réfugiées en Tanzanie aux crises en cours en Iraq et au Tchad.

Contraintes

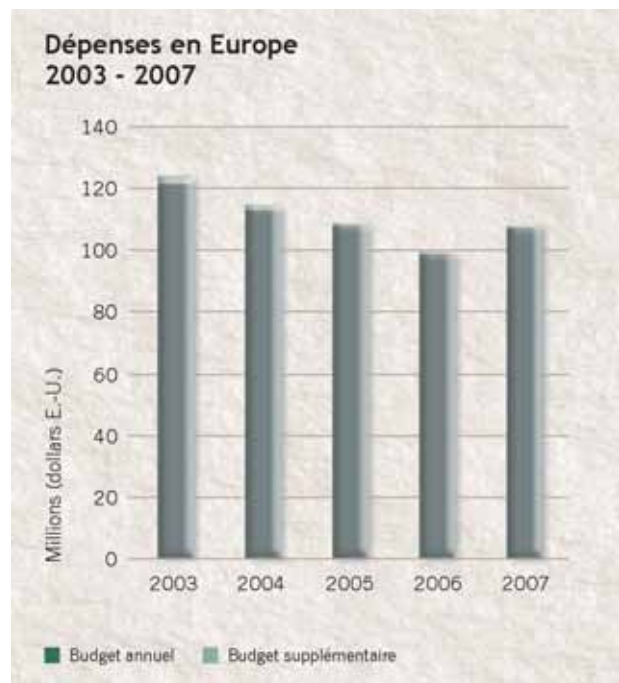
Au-delà des difficultés inhérentes à l'environnement opérationnel, la modification des perceptions et des politiques publiques sur un éventail de questions aussi large nécessite un personnel dévoué, un accès aux principaux organes décisionnels et aux leaders d'opinion, ainsi que des ressources financières. En raison de la hausse relative du coût des activités menées en Europe et de la réduction du budget en 2007, les activités planifiées ont été moins nombreuses et certains programmes ont été réduits, voire reportés. Des sources de financement nouvelles ou additionnelles ont été mises à profit pour couvrir les besoins.

La Géorgie, la Tchétchénie et l'Ossétie du Nord-Alanie, ainsi que les régions environnantes, sont toujours en proie

à des problèmes de sécurité. Les tensions au sujet du statut définitif du Kosovo ont également perduré tout au long de l'année, le personnel se tenant en état d'alerte pour parer à d'éventuelles modifications de la situation sécuritaire.

Informations financières

Plus de la moitié des États de la région financent en partie ou en totalité les bureaux et les charges courantes du HCR, aidant ainsi à maintenir les frais administratifs à un niveau modeste. Cependant, l'appréciation consécutive de l'Euro par rapport au dollar américain a réduit le pouvoir d'achat des bureaux européens tout au long de l'année.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire ¹	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Europe orientale						
Arménie	2 004 825	0	2 004 825	1 940 403	0	1 940 403
Azerbaïdjan	3 649 608	0	3 649 608	3 586 091	0	3 586 091
Bélarus	1 623 828	0	1 623 828	1 619 547	0	1 619 547
Fédération de Russie	13 623 688	0	13 623 688	13 173 334	0	13 173 334
Géorgie	5 661 406	0	5 661 406	5 433 901	0	5 433 901
République de Moldova	655 977	0	655 977	652 323	0	652 323
Ukraine	3 176 431	0	3 176 431	3 111 543	0	3 111 543
Activités régionales ²	1 227 370	0	1 227 370	945 110	0	945 110
Sous-total	31 623 134	0	31 623 134	30 462 253	0	30 462 253
Europe du Sud-Est						
Albanie	887 428	0	887 428	875 129	0	875 129
Bosnie-Herzégovine	7 813 800	0	7 813 800	7 802 896	0	7 802 896
Croatie	3 709 963	0	3 709 963	3 499 104	0	3 499 104
Ex-République yougoslave de Macédoine	3 276 767	0	3 276 767	3 250 246	0	3 250 246
Monténégro	2 543 640	0	2 543 640	2 519 759	0	2 519 759
Serbie	24 189 764	0	24 189 764	23 614 188	0	23 614 188
Sous-total	42 421 362	0	42 421 362	41 561 322	0	41 561 322
Europe centrale et États baltes						
Bulgarie	961 258	0	961 258	958 057	0	958 057
Chypre	792 399	0	792 399	787 069	0	787 069
Hongrie	2 140 745	0	2 140 745	2 090 838	0	2 090 838
Pologne	983 700	0	983 700	961 286	0	961 286
République tchèque	517 224	0	517 224	514 314	0	514 314
Roumanie	1 111 081	0	1 111 081	1 068 618	0	1 068 618
Slovaquie	549 360	0	549 360	511 897	0	511 897
Slovénie	208 106	0	208 106	191 523	0	191 523
Turquie	6 942 267	1 489 621	8 431 888	6 597 282	1 234 221	7 831 503
Activités régionales ³	201 389	0	201 389	168 807	0	168 807
Sous-total	14 407 528	1 489 621	15 897 149	13 849 691	1 234 221	15 083 912
Europe occidentale						
Allemagne	2 235 468	0	2 235 468	2 213 613	0	2 213 613
Autriche	1 187 139	0	1 187 139	1 044 825	0	1 044 825
Belgique	3 381 603	0	3 381 603	3 380 314	0	3 380 314
Espagne	1 283 267	0	1 283 267	1 276 470	0	1 276 470
France	2 750 317	0	2 750 317	2 746 585	0	2 746 585
Grèce	1 237 893	0	1 237 893	1 196 154	0	1 196 154
Irlande	687 720	0	687 720	658 551	0	658 551
Italie	4 098 157	0	4 098 157	3 691 374	0	3 691 374
Malte	55 320	0	55 320	49 533	0	49 533
Portugal	59 479	0	59 479	59 434	0	59 434
Royaume-Uni	1 688 403	0	1 688 403	1 683 052	0	1 683 052
Suède	2 122 394	0	2 122 394	2 074 688	0	2 074 688
Suisse	717 337	0	717 337	661 876	0	661 876
Sous-total	21 504 496	0	21 504 496	20 736 467	0	20 736 467
Total	109 956 521	1 489 621	111 446 142	106 609 733	1 234 221	107 843 955

¹ N'inclut pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR.

² Inclut les activités au Bélarus, en République de Moldova et en Ukraine, et le renforcement des capacités de protection.

³ Inclut la promotion du droit des réfugiés.

Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Allemagne	518 807	0	518 807
<i>Australia for UNHCR</i>	23 346	0	23 346
Australie	35 534	0	35 534
Autriche	60 017	0	60 017
Banque de développement du Conseil de l'Europe	7 248	0	7 248
Belgique	447 679	0	447 679
Canada	169 492	0	169 492
Chypre	10 203	0	10 203
Commission européenne	7 709 826	265 048	7 974 874
Danemark	93 512	0	93 512
Donateurs privés en Chypre	26 781	0	26 781
Espagne	486 805	0	486 805
États-Unis	19 617 703	0	19 617 703
Fédération de Russie	1 000 000	0	1 000 000
Finlande	13 191	0	13 191
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	328 127	0	328 127
France	534 428	0	534 428
Irlande	150 525	0	150 525
Italie	1 106 048	0	1 106 048
Japon	1 000 000	0	1 000 000
Norvège	20 136	0	20 136
Pays-Bas	1 132 164	0	1 132 164
PNUD	27 900	0	27 900
Roumanie	147 493	0	147 493
Royaume-Uni	746 115	0	746 115
Statoil (Azerbaïdjan)	193 458	0	193 458
Suède	5 822 416	0	5 822 416
Suisse	2 040 725	0	2 040 725
<i>USA for UNHCR</i>	46 500	0	46 500
Total	43 516 181	265 048	43 781 228

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas les prélèvements des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au Mandat.